

## Critères permettant d'identifier les situations d'intimidation

Critères	Précisions
Une répétition des gestes d'intimidation sur une certaine période.	L'intimidateur s'acharne sur sa victime. Les gestes peuvent être faits dans différents contextes : classe, corridor, autobus scolaire, etc.
Un déséquilibre de force entre la victime et l'intimidateur créant une inégalité des pouvoirs, que ce soit réel ou perçu.	Types de déséquilibres possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du nombre (plusieurs contre un)</li> <li>• Verbal (l'intimidateur est plus habile verbalement que la victime)</li> <li>• Social (l'intimidateur est plus accepté, plus populaire et certains approuvent son comportement, alors qu'à l'inverse la victime est plus isolée)</li> <li>• Physique</li> </ul>
Une différence dans les émotions ressenties par l'intimidateur et par la victime.	
Une intention ou non de faire du tort.	

### Intimider c'est :

Se moquer, insulter, faire circuler des rumeurs, détruire la réputation, bousculer, traiter de noms, ridiculiser, rejeter une personne de façon délibérée, rabaisser, etc.

### C'est également :

- ▶ Faire des menaces voilées : « tu vas y goûter », « tu vas voir... », « il/elle va y goûter », « fais attention à toi... », « qu'il/elle fasse attention à lui/elle », « qu'il/elle protège ses arrières », « promène-toi pas seule », etc.
- ▶ Faire des menaces non-verbales : dessin de violence montré, présenté ou rendu visible pour une ou des personnes, mimer un fusil ou un pistolet, mimer un couteau sous la gorge ou toute autre partie du corps, montrer le poing, articuler des mots de menace ou d'impolitesse, rédiger une menace écrite ou toute autre situation jugée comme une menace envers un élève, un employé ou un visiteur.
- ▶ Faire de la cyberintimidation : La cyberintimidation, c'est le fait de harceler une personne ou de tenir à son endroit des propos menaçants, haineux, injurieux ou dégradants, qu'ils soient illustrés ou écrits, et ce, via un média électronique (ex : Facebook, Twitter, message texte, etc.).

### Élève :

Je m'engage à prendre position et à intervenir afin de limiter l'incidence de ces actions dans mon milieu scolaire.  
Je m'engage à avoir un langage respectueux envers mes pairs et mes proches, autant à l'école que dans mon milieu familial de même que sur les différents réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc).

### Parents :

Je suis en accord avec le contrat d'engagement contre l'intimidation de l'École Louis-Joseph-Huot.  
Je m'engage à responsabiliser mon enfant face aux différents énoncés du présent contrat et à collaborer avec l'école advenant une future situation de violence et/ou d'intimidation entourant mon enfant.

Signature de l'élève

Signature des parents

date

## Liste des ressources en cas d'intimidation de l'école Louis-Joseph-Huot

Nom	Fonction	Téléphone	Poste
Alexandre Ducharme	Directeur	450 492-3544	1024
Lina Boisjoly	Directrice-adjointe	450 492-3544	2024
Nancy Bélisle	Secrétaire	450 492-3544	4024
Denis Leblanc	Technicien au SDG	450 492-3544	6024
Jennifer Morin	T.E.S. (DAP)	450 492-3544	3760
Josianne Prud'homme	T.E.S. (1 <sup>e</sup> – 2 <sup>e</sup> – 5 <sup>e</sup> – 6 <sup>e</sup> année)	450 492-3544	1605
Pascale Vaillancourt	T.E.S. (3 <sup>e</sup> – 4 <sup>e</sup> année)	450 492-3544	1605
Cynthia Lapointe	T.E.S. (Préscolaire)	450 492-3544	1606
Courriel de l'école : <a href="mailto:louisjosephhuot.csaffluents.qc.ca">louisjosephhuot.csaffluents.qc.ca</a>			